

**PRIORITÉ AU PRIMAIRE,  
M. LE MINISTRE ?**

# **RÉDUCTION DU TEMPS DE SERVICE EN ÉDUCATION PRIORITAIRE POUR LES PE AUSSI !**

Le ministère propose une réduction de près de deux heures hebdomadaires du service des professeurs du collège face aux élèves en éducation prioritaire, et ce, dès la rentrée 2014. Cela leur permettra de dégager un temps spécifique pour la relation aux familles, le travail en équipe, les collaborations éducatives, la formation continue...

Si nous nous félicitons de cette mesure pour nos collègues des collèges, nous vous rappelons que NOUS, enseignants du primaire en Education prioritaire, travaillons avec les élèves des mêmes quartiers et vivons les mêmes réalités professionnelles.



## **Nous exclure d'une même disposition est inacceptable !**

Nous demandons que cette mesure d'allègement du temps de service devant élèves - sans pour autant baisser les heures de classe pour les élèves - s'applique aussi pour les enseignants du primaire. C'est dans un même mouvement, écoles et collèges, avec le même calendrier et avec la même ampleur, que cette question doit être traitée, au service de la réussite de nos élèves.

NOM Prénom	Ecole	Commune	Signature